



Syndicat **Force Ouvrière FINANCES**  
Section locale **FO FINANCES62**  
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

\*\*\*\*\*

☎ : 06.04.40.51.41

@ : [fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

🌐 Site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

---

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

---

## CHSCT du 17 avril 2015 Compte rendu

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est ouvert sous la présidence du Monsieur MATHIEU. Les débats ont débutés à 9h30 pour se terminer à 16h30.

En liminaire, **FO-Finances 62** a interpellé la Direction sur l'état de dégradation avancée des chaises de bureau des agents, sur l'absence de communication au CHSCT sur les futures restructurations et sur le cambriolage d'une trésorerie de département qui s'est déroulé début juillet. Vous trouverez **ICI** la déclaration complète.

L'ordre du jour était le suivant :

### 1 – Approbation du PV du 17 avril 2015

En l'absence de remarque le PV a été approuvé à l'unanimité.

### 2 – Point sur les réunions du groupe de travail du 26/05/15 et du 04/06/15

- Installation d'Arras Banlieue dans les locaux de la DDFiP

Le 26 mai 2015, les membres du CHSCT réunis en Groupe de Travail ont effectué une visite des futurs locaux.

Le rôle de CHSCT n'est pas de se faire juge de l'opportunité de ce déménagement, mais de veiller aux conditions de travail des agents.

Les recommandations suivantes ont été faites : installer les unités centrales sous les bureaux, refaire les joints de dilatation, changer les carrelages fissurés (dangereux en l'état – risque de chutes), vérifier si la capacité des radiateurs est suffisante pour chauffer l'espace en hiver et prendre les dispositions qui s'imposent si tel n'est pas le cas.

---

**Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais**

En raison de la dangerosité, les joints de dilatation seront refaits très rapidement. Pour le chauffage, il convient d'attendre la période de chauffe.

- Registres Santé et Sécurité au Travail

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Celles pour lesquels des solutions ont été apportées sont archivées. Certains signalements sont en voie d'être résolus :

- **CDFP Arras – Diderot** : les chariots des femmes de ménage ne sont pas adaptés (peu solide et non complet au niveau des bacs).
- Problème d'éclairage extérieur et intérieur, une étude est en cours pour revoir tout le système électrique.
- **Paierie départementale** : chauffage insuffisant dans le hall et la cafétéria.
- **Arras Mun.** : chauffage insuffisant
- **Expertise foncière de Béthune** : demande d'installation de panneaux de séparation acoustiques de 50cm adaptables sur les bureaux.
- **CDFP de Berck** : la création d'un sas d'entrée n'est pas techniquement réalisable. D'autres solutions sont en cours pour protéger les agents du froid de la porte d'entrée.
- **Boulogne Mun.** : problème acoustique : difficultés pour entendre les contribuables en raison du vitrage.
- **Trésorerie de Bruay** : installation d'un bouton électrique au caissier (DDS). Absence d'eau chaude, des réducteurs vont être installés.
- **SIP de LILLERS** : problème d'éclairage des boxes.
- **St OMER - PTGC** : les volets restent en position fermée.
- **St OMER - Trésorerie** : un courrier a été adressé à Habitat 59/62, propriétaire des locaux, afin qu'il procède aux travaux de réfection des menuiseries.
- Les prises rouges (détrompeurs) sont défectueuses. Ce problème n'est toujours pas solutionné.
- Une étude est actuellement en cours afin d'apporter une solution aux difficultés d'accessibilité des personnes handicapées.



- **Tous sites** : la DDFiP doit procéder aux renouvellement des sièges usagers.



- Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) et des Médecins de Prévention (MP)

L'ISST et les MP se sont rendus aux CDFP du Touquet, de Calais et de Carvin. Leurs recommandations sont reprises ci-dessous :

- **CDFP du Touquet :**

- Suivre l'évolution des fissures dans le sas d'entrée (murs et plafonds) dues à une fuite de la toiture terrasse. La commune, propriétaire, a constaté le problème en 2013.
- Mener une réflexion globale sur l'aménagement de l'accueil : travaux conséquents qu'il convient d'inscrire dans un projet global d'aménagement.
- Étudier la possibilité de créer un accès réservé aux régisseurs et à la société de transport de fonds à l'arrière du bâtiment : demande transmise au Délégué Départemental de Sécurité (DDS).

- **CDFP de Calais :**

- Fournir à l'ISST le dernier rapport de vérification de l'installation électrique et de la procédure de suivi et de maintenance des installations électriques
- Deux issus doivent permettre d'assurer en permanence l'évacuation des personnes présentes compte-tenu de l'effectif du site
- Créer un espace d'attente sécurisé pour les personnes handicapées ou mettre en œuvre des mesures spécifiques, afin d'assurer leur évacuation dans des conditions maximales de sécurité.
- Remplacer les fauteuils dont les pistons traînent sur le sol afin d'éviter toute dégradation des revêtements de sol

- **CDFP de Carvin :**

- Envisager l'amélioration de l'ergonomie de la banque d'accueil.
- Remplacer le faux plafond et rénover l'éclairage des locaux. Un projet de réfection des faux plafonds et des luminaires sera présenté au CHSCT.

- Déclarations d'accidents du travail

Il y a eu 7 accidents du travail depuis le dernier groupe de travail.

- Fiches de signalement

Il y 10 nouveaux signalements depuis le dernier groupe de travail.

### **3- Proposition d'utilisation des crédits**

- Achat de défibrillateurs :

Le CHSCT a validé l'achat de 8 défibrillateurs pour un montant total de 17 630€. Ainsi, les 12 CDFP multiservice du département en seront dotés

Pour les autres sites, il sera procédé à un recensement des défibrillateurs les plus proches.

- CDFP de Carvin :

En application des recommandations de l'ISST, le CHSCT a décidé de financer la réfection des faux plafonds et luminaires et le réaménagement de l'espace d'accueil.

- Propositions d'aménagement de poste des médecins de prévention

La totalité des demandes d'aménagement de poste préconisées par les médecins de prévention a été validé par le CHSCT pour un montant de 1 743€.

- CDFP Arras – Diderot :

Le nombre de places de parking est insuffisant. Des réflexions sont en cours et seront examinées lors du prochain CHSCT.

Une solution moins onéreuse sera recherchée s'agissant du remplacement des lampadaires et de nouveaux devis seront demandés.

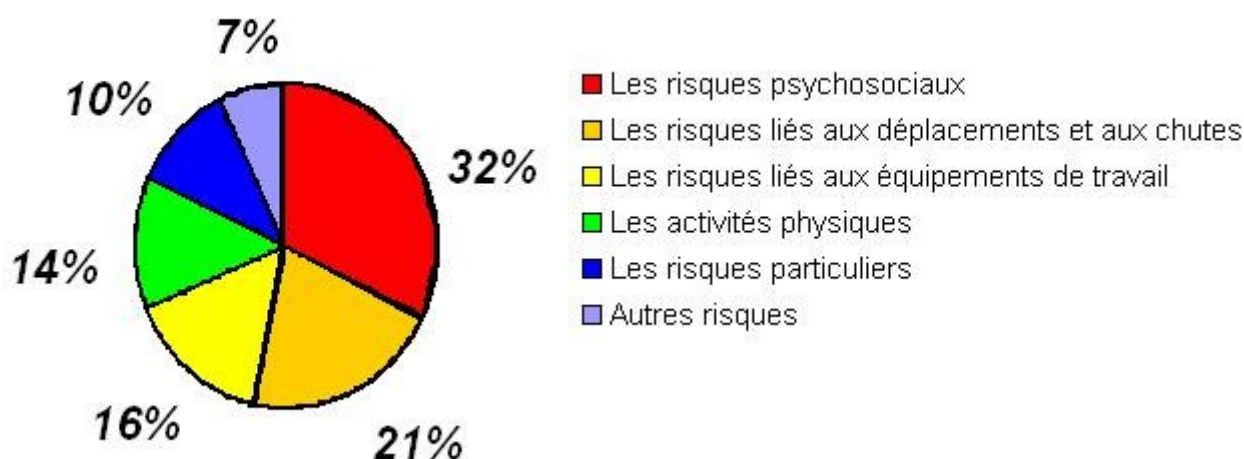
- CDFP de Béthune :

Une étude sera réalisée afin d'optimiser le nombre de places de parking.

#### 4- DUERP/PA2P 2014-2015 de la DDFiP

**Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** 2014/2015 comporte 2140 lignes identifiant 715 risques.

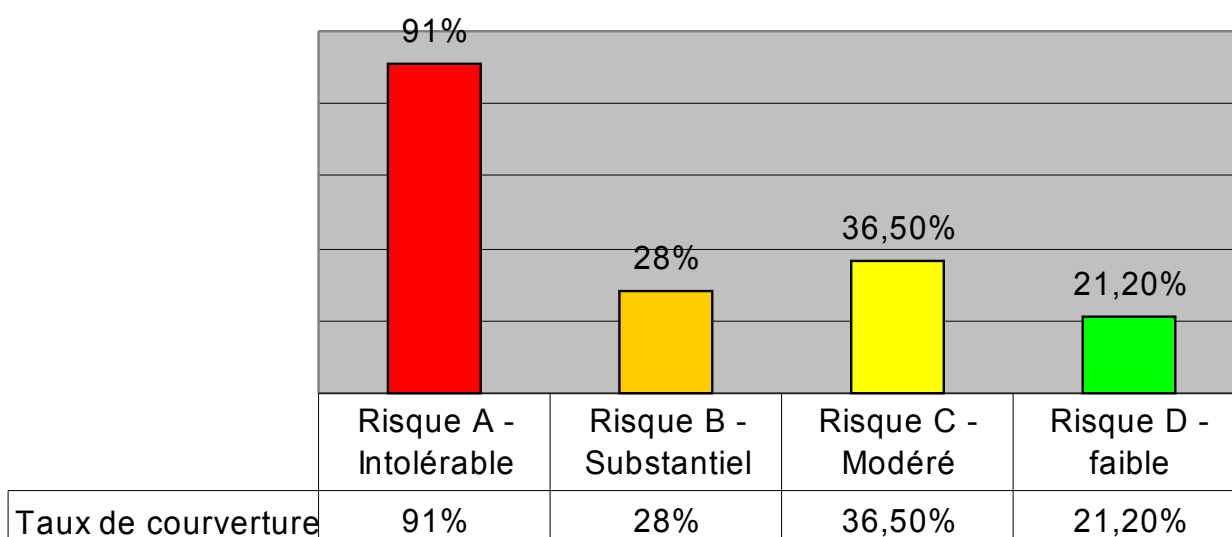
Recensement des risques



Dans l'élaboration du **Plan Annuel de Prévention (PAP)**, priorité d'action est donnée aux risques liés aux déplacements et aux chutes, aux risques liés à l'activité physique et aux risques d'agression au travail.

Le PAP permet de couvrir l'essentiel des risques. Vous trouverez ci-dessous le taux de couverture des risques classé en fonction de leur gravité.

Taux de couverture des risques



Le PAP est soumis à l'approbation des fédérations syndicales.

Vote :

VOTES		POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>FO-DGFIP62</b>	(2 voix)	<b>X</b>		
<b>SFP</b>	(2 voix)	<b>X</b>		
<b>CGT</b>	(1 voix)		<i>Non présent</i>	
<b>UNSA-CFTC</b>	(1 voix)	<b>X</b>		

**Commentaire :** **FO-Finances 62** a voté pour le PAP 2015 car il répond à la grande majorité des risques et surtout, il couvre presque la totalité des risques de catégorie A – Intolérable.

Néanmoins, vos représentants **FO-Finances 62** ont dénoncé le fait que certains risques de catégorie A restent sans solution.

C'est le cas pour le risques encourus par les agents des finances publiques qui sont contraints d'utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leur mission (vérificateurs, huissiers, évaluateurs des domaines, géomètres, EDR). Il y a encore quelques années, les vérificateurs en BCR disposaient de **plaques d'immatriculation** de service. Il s'agissait d'une mesure simple de protection. Or, au lieu d'être étendu à l'ensemble des agents concernés, ce dispositif a été abandonné. Cette décision est d'autant plus condamnable qu'aujourd'hui, avec internet une simple recherche sur le fichier SIV permet de connaître l'adresse du propriétaire du véhicule.

**FO-Finances 62** continue de revendiquer une véritable protection des personnels et de leurs familles.

## 5- Rapport annuel des Médecins de Prévention

Les deux médecins de prévention ont présenté leur rapport annuel 2014 : surveillance médicale, actions sur le milieu du travail, aménagements de poste, interventions dans le cadre de la médecine statutaire, réunions/formations.

## 6- Présentation du guide de prévention du risque amiante

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail a présenté le guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments. Il a rappelé les obligations pour les propriétaires, notamment en cas d'opération de travaux à mener.

## 7- Travaux immobiliers

**Arras Diderot :** Le ravalement et les travaux d'étanchéité des façades sont bientôt terminés (2ème tranche).

**Arras FOCH – CPS** : des travaux d'étanchéité doivent être réalisés. Le bâtiment se trouvant en périmètre classé, il faut une autorisation de l'architecte des bâtiments de France. Cette autorisation tarde à être accordée.

**Commentaire FO** : cela fait maintenant plus de 6 mois que ces problèmes d'infiltration ont été signalés. Vos représentants **FO-Finances 62** ont prévenu la direction que si les travaux n'étaient pas réalisés avant la reprise du CPS-R, les agents pourront exercer leur **droit de retrait**. Les fuites d'eau sont à proximité immédiate des installations électriques et à l'emplacement même de poste de travail. **Il y a risque mortel !**

**Hucqueliers** : un nouveau maire vient d'être élu. La DDFiP le contacte dès la rentrée.

**Hesdin** : le projet de relogement dans les anciens locaux de la gendarmerie n'est plus d'actualité. La DDFiP reprendra contact avec le Maire dès la rentrée pour étudier d'autres solutions.

**Arras CH** : les plans modifiés viennent d'être réceptionnés à la Direction. L'installation dans les nouveaux locaux est toujours prévue pour février 2016.

**Arras - Crinchon** : les anciens locaux de la trésorerie d'Arras Banlieue, vont être loués à une unité éducative de jour qui accueille des jeunes en difficulté de 8h30 à 17h. Les modalités d'installation, d'accueil et d'organisation vont être clairement définies.

**CDFP d'Audruicq** : la mairie souhaite récupérer le bâtiment qui accueille actuellement la trésorerie. Un projet est à l'étude pour la réhabilitation d'un bâtiment situé à environ 800 m aux abords de l'école et du collège.

## 8- Questions diverses

**CDFP de Douvrin** : les infiltrations sur la terrasse sont réparées. Mais il reste des travaux électriques dans le bureau et coin repas et de la moisissure est toujours présente sur le plafond et les murs des archives.

La Direction va procéder aux actions correctrices nécessaires.

**Bulletin d'information du CHSCT** : ce bulletin sera désormais dématérialisé et actualisé à chaque CHSCT.

Vos délégués **FO-Finances 62** :

**Titulaires**

Delphine MORTELETTE et Jacques REGNIER

**Suppléants**

Laurence DIDAUX et Hervé FALSCHOWSKI